Rousies

Vivre sa ville

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 10 AVRIL 2024

Conseiller(e)s en exercice : ~~Mme SULECK Josiane,~~ M. LEBLANC Jean-Pierre, ~~Mme MOUTON Christine~~, M. FOUQUET Gérard, Mme PIERARD Sophie, M. PELERIAUX Fabrice, Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, ~~Mme POTTIER Marie-Claude,~~ M. TAVERNE Sébastien, ~~Mme TOUATI Leïla~~, M. GERMAIN Frédéric, Mme VERIE Nathalie, M. LEBRUN Guillaume, Mme DUBOIS Brigitte, M. LECERF Johan, Mme CUSSENOT Suzanne, M. LECOQ Pierre-François, Mme TAQUET Amandine, Mme LABROY Christine, M. LA GUERCHE Yves, Mme DEVOS Carole, M. HASSELIN Bernard, Mme DUBOIS Géraldine, M. BARSOUM Marc, ~~Mme MAÎTREPIERRE Sylvie,~~ Mme LEBEGUE Nathalie.

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir : Mme SULECK Josiane pouvoir à Mme CUSSENOT Suzanne, Mme MOUTON Christine pouvoir à Mme PIERARD Sophie, Mme POTTIER Marie-Claude pouvoir à Mme DUBOIS Brigitte, Mme TOUATI Leïla pouvoir à M. LEBLANC Jean-Pierre.

A partir de la question 11 : M. LEBRUN pouvoir à M. LECERF Johan.
A partir de la question 20 : M. LECOQ pouvoir à Mme MAGINET Véronique.
A partir de la question 21 : Mme DUBOIS Géraldine quitte la séance.

I- Nomination du secrétaire de séance.

A la **Majorité** par 21 Voix Pour et 5 Abstentions (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), Madame Cussenot Suzanne est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

II-Acquisition à l'euro symbolique, d'une parcelle de terrain, propriété de PROMOCIL HLM cadastrée AP 236 cité de la Narbonnière.

A **l'Unanimité** par 26 Voix Pour, le conseil municipal :

- Autorise l'acquisition de la parcelle AP 236 sise impasse de la Narbonnière.
- Fixe le coût de cette acquisition à l'euro symbolique.
- Autorise madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.
- Autorise madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier dont l'acte d'achat.
-

III- Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat.

A **l'Unanimité** par 26 Voix Pour, le conseil municipal :

- Autorise la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- Fixe le montant de cette prime au taux de 100 % en un versement unique en mai 2024.

IV-Autorisation pour le versement de fonds de concours à la CAMVS relatif aux dépenses d'investissement dans le cadre de la programmation de voirie 2024/2026.

A **l'Unanimité** par 26 Voix Pour, le conseil municipal :

- Autorise le versement du fonds de concours à hauteur de 50% pour les travaux relatifs à la réfection de la rue d'Hautmont. Le montant prévisionnel des travaux est fixé à 368988€TTC.

V- Demande de subvention au titre de l'Aide à l'Aménagement de trottoirs-AAT et accompagnement de la Politique Cyclable Départementale- APCD - programmation 24.

A **l'Unanimité** par 26 Voix Pour, le conseil municipal :

- Approuve l'avant-projet des travaux relatifs à l'aménagement des trottoirs et piste cyclable du boulevard Liemans.
- Sollicite une subvention d'un montant de 28 112€ au titre de l'Aide à l'Aménagement de trottoir et accompagnement de la Politique Cyclable Départementale.

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Montant HT des travaux	79 774.65	Subvention AAT sollicitée	13 370.00
		Autre subvention APCD	14 742.00
TVA (20%)	15 954.93		
		Fonds propres de la commune	67 617.58
Dépenses TTC de l'opération	95 729.58	Recettes TTC de l'opération	95 729.58

VI- Approbation du Compte de Gestion pour l'exercice 2023.

A la **Majorité** par 20 Voix Pour et 6 Contre (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc, Mme Lebègue Nathalie), le conseil municipal :

- Approuve le compte de gestion 2023 du receveur.

VII- Vote du Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2023.

A la **Majorité** par 21 Voix Pour et 5 Abstentions (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), Monsieur Leblanc Jean-Pierre est nommé président de séance pour le vote du compte administratif.

A la **Majorité** par 20 Voix Pour, 1 Abstention (Mme Lebègue Nathalie) et 5 Contre (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal :

- Approuve le compte administratif 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des Recettes	3 418 157.44
Total des Dépenses	3 058 876.40
Excédent 2023	**359 281.04**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des Recettes	3 039 752.91
Total des Dépenses	1 549 567.79
Excédent 2023	**1 490 185.12**
Restes à réaliser Dépenses	**1 229 854.00**

VIII-7-1-2 Affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2023.

A la **Majorité** par 20 Voix Pour, 1 Abstention (Mme Lebègue Nathalie) et 5 Contre (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal :

- Approuve l'affectation du résultat 2023 comme suit :

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultat Clôture 2022	Part Affectée Investissement	Résultat Année 2023	Résultat Clôture 2023
Investissement	1 549 567,79	3 039 752,91	27 749,58		1 490 185,12	1 517 934,70
Fonctionnement	3 058 876,40	3 418 157,44	569 715,76	-86 120,42	359 281,04	842 876,38
TOTAUX	**4 608 444,19**	**6 457 910,35**			**1 849 466,16**	**2 360 811,08**

Excédent d'investissement	**1 517 934,70**
Dépenses Investissement Engagées non mandatées	**1 229 854,00**
Recettes Investissement Engagées non perçues	**0,00**
Besoins de Financement	

Affectation en réserve, Excédent de Fonctionnement - 1068	**0,00**
Affectation Report à nouveau ligne 002	**842 876,38**

IX-Bilan des Acquisitions et des Cessions pour l'exercice 2023.

A la **Majorité** par 20 Voix Pour, 1 Abstention (Mme Lebègue Nathalie) et 5 Contre (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal :

- Acte le bilan « néant » des acquisitions et cessions 2023.

X- Bilan sur la formation des élus pour l'exercice 2023.

Le conseil municipal acte la tenue du débat sur la formation des élus 2023.

XI- Vote des taux des taxes communales 2024.

A la **Majorité** par 19 Voix Pour, 1 Abstention (Mme Lebègue Nathalie) et 6 Contre (Mme Taquet, Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal fixe les taux communaux 2024 comme suit :

Taxe sur foncier bâti	46,74%
Taxe sur foncier non bâti	46,00%
Taxe habitation sur résidence secondaire et logements vacants	19.89%

XII- Exonération de la taxe foncière en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée.

A la **Majorité** par 19 Voix Pour, 7 Abstentions (Mme Taquet, Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc, Mme Lebègue Nathalie), le conseil municipal :

- Exonère de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au I bis de l'article 1384 A du code général des impôts.
- Fixe le taux de l'exonération à 75%.

XIII- Vote des crédits pour la formation des élus locaux pour l'exercice 2024.

A **l'Unanimité** par 26 Voix Pour, le conseil municipal fixe les crédits pour la formation des élus à hauteur de 5% des indemnités de fonction inscrites au budget 2024 soit :

- Article 6531 indemnités des élus : 105 000€
- Article 6535 frais de formation : 5 250€

XIV- Vote des crédits scolaires pour l'exercice 2024.

A la **Majorité** par 20 Voix Pour, 6 Abstentions (Mme Taquet, Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal fixe les crédits scolaires 2024 tel que ci-dessous

Fournitures scolaires	**2024**
Primaires	30€/enfant
Maternelles	25€/enfant

XV- Vote des « crédits transports » alloués aux écoles pour l'exercice 2024.

A la **Majorité** par 21 Voix Pour, et 5 Abstentions (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal fixe les crédits transports 2024 alloués aux écoles comme suit :

- Une part fixe de 500 euros.
- Une part modulée fixée à 12 euros par enfant.

XVI- Vote des crédits « cadeaux de noël » pour les enfants de maternelles pour l'exercice 2024.

A la **Majorité** par 21 Voix Pour, et 5 Abstentions (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal

- Fixe à 15€ par enfant, les crédits pour le cadeau de noël des maternelles.

XVII- Vote des crédits 2024 pour les enfants de CM2 qui entrent au collège.

A la **Majorité** par 21 Voix Pour, et 5 Abstentions (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal

- Reconduit le baptême en ULM pour les enfants de CM2 qui entrent au collège.
- Dit que le coût de cette prestation est fixé à 30€ par enfant.

XVIII- Campagne des chats errants 2024.

A **l'Unanimité** par 26 Voix Pour, le conseil municipal :

- Reconduit la campagne des chats errants pour l'année 2024.
- Autorise la signature d'une convention avec deux cabinets vétérinaires.
- Fixe à 2000 € le montant des soins qui sera inscrit au budget primitif 2024.
-

XIX- Subvention de fonctionnement au CCAS pour l'exercice 2024.

A la **Majorité** par 21 Voix Pour, et 5 Abstentions (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc), le conseil municipal :

- Fixe le montant de la subvention communale au CCAS de la commune à 12958€.
-

XX- Subvention de fonctionnement aux associations.

A la **Majorité** le conseil municipal fixe le montant des subventions aux associations tel que ci-dessous :

ASSOCIATIONS	ACCORDE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
AIKIDO	350,00	19	5	1
Amis Roséens	900,00	19	5	1
APE Jaurès	350,00	19	5	1
APE L.Wallon	350,00	19	5	1
CICER	2 700,00	19	5	1
Club Photo	650,00	18	5	1
Club Scrabble	350,00	19	5	1
Futsal Cœur 2 Sambre	12 000,00	25	0	0
Harmonie Municipale	4 000,00	25	0	0
Judo Kodokan	350,00	19	5	1
La Carpe d'or	1 400,00	18	5	1
La Chanterose	900,00	19	5	1
Le Célérifère	1 350,00	19	5	1
Le Jumelage	450,00	17	5	1
Les Eglantines	567,00	19	5	1
Majorettes Les Rosettes	1 125,00	18	5	2
Musculation Baronne	350,00	19	5	1
Racine et Patrimoine	450,00	19	5	1
Resto du Cœur	1 000,00	19	5	1
Rousies Karaté Club	1 800,00	19	5	1
Sportives Roséennes	720,00	19	5	1
Tennis Rousies	350,00	19	5	1
US Rousies	15 255,00	19	5	1

ALDEVA	200,00	19	5	1

APF France Handicap	200,00	19	5	1
Etincelle	200,00	19	5	1
Mets tes baskets Association Ela	200,00	19	5	1
Totaux	**48 517,00**			

XXI-Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement.

A la **Majorité** par 21 Voix Pour, et 4 Abstentions (Mme Labroy Christine, Mme Devos Carole, M. Hasselin Bernard, M. Barsoum Marc), le conseil municipal

- Autorise madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

XXII- Vote du budget primitif 2024.

FONCTIONNEMENT DEPENSES			POUR	CONTRE	ABSTENTION
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 034 200.00	19	4	2
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 893 890.00	19	4	2
Chapitre 014	Atténuation de produits	16 842.00	19	4	2
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	191 208.00	19	4	2
Chapitre 66	Charges financières	83 597.00	19	4	2
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	2 000.00	19	4	2
	TOTAL DES DEPENSES RELLES	3 221 737.00	19	4	2
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	751 239.38	19	4	2
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	187 000.00	19	4	2
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	938 239.38	19	4	2
	TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT DEPENSES	***4 159 976.38***	19	4	2

FONCTIONNEMENT RECETTES			POUR	CONTRE	ABSTENTION
Chapitre 013	Atténuation de charges	17 200.00	19	4	2
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	121 525.00	19	4	2
Chapitre 73	Impôts et taxes	2 551 340.00	19	4	2
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	599 135.00	19	4	2
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	25 900.00	19	4	2
Chapitre 77	Produits exceptionnels	2 000.00	19	4	2
	TOTAL DES RECETTES RELLES	3 317 100.00	19	4	2
Chapitre 023	Report n-1	842 876.38	19	4	2
	TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES	***4 159 976.38***	19	4	2

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			POUR	CONTRE	ABSTENTION
Opération 21	Administration générale	320 750.00	19	4	2
Opération 22	Domaine scolaire	16 000.00	19	4	2
Opération 23	Domaine sportif	000,00	19	4	2
Opération 24	Voirie	506 943,00	19	4	2
Opération 25	Patrimoine	150 000,00	19	4	2
Opération 26	Salle des fêtes	20 000,00	19	4	2
Opération 27	Construction Nouvelle MAIRIE	978 143,00	19	4	2
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	14 470.08	19	44	2
	TOTAL OPERATIONS EQUIPEMENT	2 026 306.08	19	4	2
Opération financière	Opération financière	170 600.00	19	4	2
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**2 196 906.08**	19	4	2
	Restes à réaliser 2023 reportés	1 229 854.00	19	4	2
	TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT DEPENSES	***3 426 760.08***	19	4	2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

			POUR	CONTRE	ABSTENTION
Chapitre 13	Subventions d'investissement	681 586.00	19	4	2
	Total recettes d'équipement	681 586.00	19	4	2
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	282 000.00	19	4	2
Chapitre O24	Produit de cessions d'immobilisation	7 000,00	19	4	2
	Total des recettes financières	289 000.00	19	4	2
Chapitre 041 ET 042	Opération d'ordre	187 000.00	19	4	2
Chapitre O21	Virement de la section de fonctionnement	751 239.38	19	4	2
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**1 908 825.38**	19	4	2
	Solde d'exécution n-1	1 517 934.70	19	4	2
	TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES	***3 426 760.08***	19	4	2

A la **Majorité** le budget primitif 2024 est adopté.

Rousies le 10 avril 2024.

Le Maire,

Josiane SULECK.

VILLE DE ROUSIES (NORD)